

**FICHE DE PARTICIPATION
A RENVOYER AVANT LE 27 MARS 2025**

M. Mme :
Accompagné de :

Participera (ont)
Ne participera (ont) pas

- A la soirée comprenant la dégustation de cigares, l'apéritif, le dîner et les intronisations au

**Pavillon Montsouris
20, rue Gazan – 75014 PARIS –
Service voiturier -**

La participation demandée pour la soirée est de :

95 euros pour les compagnons de Jean Nicot et leur compagne ainsi que les membres du Club Los Puros à jour de leur cotisation.

115 Euros pour les autres

Fiche à renvoyer avant 27 MARS 2025 accompagnée de votre règlement à l'ordre de « Confrérie de Jean Nicot »

chez
Jean-Claude Friloux- Trésorier du chapitre – 43, rue de Naily 89100 COURTOIS/YONNE
Ou
Chez Monique Sauvayre – Secrétaire général du chapitre – 21, rue Yves Kermen 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Accompagnez votre réponse de votre chèque de réservation de la soirée et de votre cotisation au Chapitre de Paris 70 € OU par virement sur la :

**SOCIETE GENERALE
PARIS BONAPARTE
(IBAN du chapitre de Paris : FR76 3000 3031 4000 0508 4504 572)**

✂

POUVOIR

M. Mme :
Compagnon du chapitre de Paris donne pouvoir à :
Pour voter et agir en mon nom à l'Assemblée Générale du chapitre de Paris **27 mars 2025** au Pavillon des Montsouris
Paris le,
Signature précédée de « bon pour pouvoir »

*Association Loi 1901 -Siège Social : 23-25, rue Chaptal 75017 PARIS
Adresse Chapitre Paris : 21, rue Yves Kermen 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Email : confrerie.jean.nicot@gmail.com*